LA FIÈVRE RÈGNE
au Service Projet de la D.R.C.V.

A Conflans depuis le mois de Mai, dans le bâtiment 2, une équipe de 20 personnes vit dans la fièvre. Elle est composée d'Ingénieurs et de Techniciens de la D.E.C.A. (Division Equipements et Composants Associés), de la D.C. (Division Câbles), de la D.R.C.V. (Direction des Réseaux Câblés de Vidéocommunication) et de quelques personnes de la D.E.S.G. (Direction des Etablissements et des Services Généraux). Leur mission ? : la mise au point de la "Maquette" relative à l'appel d'offre*, lancé par les P.T.T. pour les Réseaux Câblés de Vidéocommunication. Vis-à-vis des P.T.T. c'est Monsieur DATTOLA (Directeur D.R.C.V. et D.C.F.) qui dirige l'ensemble de cette réponse, Monsieur de PANAFIEU

D.R.C.V.) est le responsable technique du projet, quant à Monsieur BOCQUEHO (D.R.C.V.) il est responsable de la maquette. Nous sommes allés interroger ce dernier, pour connaître nos chances de succès dans cette affaire. Voici ce qu'il nous en dit *"Pour le moment rien n'est joué - Nous avons procédé mi-juillet 83 aux premiers contrôles techniques en présence d'une délégation P.T.T. - Tous les objectifs techniques fixés par le cahier des charges de la consultation ne sont pas encore atteints. Ceci est conforme à notre planning de travail, nous avons dû monter toute la maquette en un temps relativement court (mai-mi-juillet 83), sans pouvoir tester les éléments séparément. - Nous avons profité du mois d'août pour vérifier chaque matériel, et les résultats mesurés se sont déjà améliorés. La maquette sera mise à la disposition des P.T.T. pendant 4 mois à partir du mois d'octobre. Elle sera aussi présentée à TELECOM-GENEVE. Je reste confiant, quant à nos objectifs à atteindre. En effet, nous avons proposé une solution exportable et de plus nous respectons une clause primordiale pour les P.T.T. : à savoir; l'engagement pour la société retenue de proposer une véritable politique industrielle. - Cependant, nous avons quatre concurrents qui restent en compétition pour cette réponse à la consultation : C.I.T. - C.G.C.T. - S.A.T. - VELEC."*

* Voir rubrique "Marchés"

à suivre !

ORGANISATION - STRUCTURE

Nous avons décidé de présenter régulièrement dans cette rubrique, une Direction, une Division, une unité ou un service afin de mieux comprendre les structures de LTT. Pour ce premier numéro nous commençons donc par la présentation de la Direction Générale.

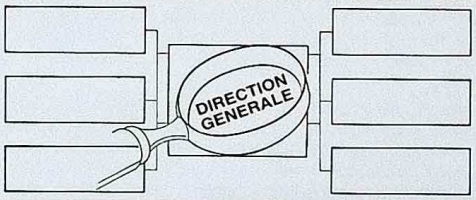

SECRÉTARIATS

Madame Chmilewsky : secrétaire de Monsieur Imbert, est dans le groupe Thomson depuis 1973 et à LTT depuis décembre 1982.

Mademoiselle Ménager : secrétaire de Monsieur Etienne est entrée à LTT en 1971 et depuis cette date exerce les fonctions de Secrétaire de Direction.

Interview de Monsieur Claude Etienne, par Patricia Noyer.

Directeur Général adjoint de LTT

PN : Monsieur Etienne pouvez-vous vous définir en quelques mots ?
CE : Je suis marié, j'ai 3 enfants, 3 garçons.
PN : Quelle est votre formation ?
CE : Je suis ingénieur de l'École Polytechnique (promotion 49) et ancien élève de l'École de Génie Maritime et de Sup Aero.
PN : Quelle est votre expérience professionnelle ?
CE : Je suis resté 14 ans à Toulon en tant que responsable du Centre d'Essai de la Méditerranée. Puis je suis entré dans le groupe Thomson en Octobre 1976. J'étais Directeur de Production à Auxilec (filiale de Thomson-Lucas).

C'est en Octobre 1979 que j'ai pris mes fonctions de Directeur de la Division Câbles, à LTT. Depuis le 10 septembre 1982, je suis Directeur Général adjoint.
PN : Vous êtes également Président de Cabeltel, à ce titre, quelles sont vos fonctions ?
CE : J'assure le rôle de Président Directeur Général. Je définie la politique de Cabeltel en liaison avec le Directeur Général et les autres responsables de la société. Je délègue mes pouvoirs au Directeur Général et je n'interviens pas dans le déroulement de la vie quotidienne. Je vous rappelle que Cabeltel compte environ 500 personnes, dont 30 se situent à Courbevoie et 470 à Fumay.
PN : Monsieur Etienne, vous êtes Directeur Général adjoint de LTT. Quel rôle jouez-vous ?
CE : En tant que Directeur Général, mon premier rôle est d'appliquer la politique définie par le Président, Monsieur Imbert. Appliquer une politique, conduit aussi à des actions dynamiques. Nous venons par exemple de nous attaquer à la révision du budget 1983. Nous nous sommes concertés avec l'ensemble des Directeurs, et nous avons présenté ce budget à Monsieur Imbert. C'est à Monsieur Imbert qu'il appartient ensuite de prendre la décision d'accepter ou de refuser ce budget.
Être Directeur Général, c'est aussi contrôler régulièrement, grâce à des réunions mensuelles, l'état et les résultats de chaque division ou direction. Ces réunions nous permettent de dresser un bilan, mais surtout elles préparent l'avenir.
Être Directeur Général adjoint, c'est aussi, recevoir du Président, des délégations de pouvoirs. Délégations de pouvoirs pour des marchés commerciaux, pour des investissements... mais aussi pour procéder à des embauches.
Pour moi, le Directeur Général adjoint doit toujours prendre une décision en concertation avec l'ensemble des directeurs de LTT.
PN : Vous avez été Directeur de la division cables ; cette fonction ne vous gêne-t-elle pas aujourd'hui dans votre rôle de Directeur Général.
CE : Non, en aucun cas. Je crois être tout à fait objectif. Mon jugement n'est en rien influencé. Aujourd'hui je réagis par rapport à l'ensemble de la population de LTT.
PN : Monsieur Etienne, je vous remercie.

Interview de Monsieur Jacques Imbert, par Patricia Noyer.

Président Directeur Général de LTT

PN : Monsieur Imbert, qui êtes-vous ?
JI : Jacques Imbert, 48 ans, marié, 3 enfants.
PN : Quelle est votre formation ?
JI : Je suis ancien élève de l'École Polytechnique (promotion 56) et de l'École Nationale Supérieure des Télécommunications (promotion 60).
PN : Quelle est votre expérience professionnelle ?
JI : Ingénieur d'études à la Société LMT (groupe ITT) de 1960 à 1963. Je suis entré en 1963 comme ingénieur dans une filiale commune de CGE et de Thomson-CSF, la CETT. Puis je suis devenu Directeur Technique, Directeur Industriel, et Directeur Général.
En 1970, j'ai créé Transac (groupe CGE). A partir de 1975, j'ai été responsable du secteur péri-informatique et équipements de bureaux. De 1978 à 1981, j'ai été Président de Chapelle-Darblay (premier producteur français de papier journal et de papier de presse).
Depuis 1981, je suis dans le groupe Thomson, j'étais Directeur du GICE (groupe communication entreprise), aujourd'hui, je suis Directeur des activités transmissions (DES, DFH, LTT).
PN : Monsieur Imbert, vous avez été nommé adjoint au Directeur de la branche communications (Monsieur Darmon). A ce titre quelle est votre fonction ?
JI : Dans la branche communications, il y a un comité exécutif qui réunit Monsieur Darmon, Monsieur Guichet, Monsieur Da Costa Noble, Monsieur Janichewski et moi-même. Ce comité est chargé de définir la politique générale de la branche. Quant à moi, je suis chargé de la responsabilité des activités transmissions. Transmissions par câbles avec LTT, transmissions par faisceaux-Hertziens avec DFH et transmissions par satellites avec DES. Je suis aussi Président de FOI, Monsieur Etienne étant le Président de Cabeltel.
PN : Pourriez-vous nous préciser quels sont les rôles d'un Directeur Général, d'un Président Directeur Général et d'un Directeur ?
JI : Dans toute entreprise vous avez un Président Directeur Général, qui est nommé par le conseil d'administration et qui est le responsable social et légal de la société. Vous trouvez ensuite un Directeur Général, ou un Directeur Général adjoint, ou plusieurs Directeurs Généraux suivant la taille des sociétés. Ceux-ci ont des responsabilités soit globales, soit par secteurs d'activités. Enfin vous trouvez les Directeurs de divisions, de départements ou de secteurs fonctionnels.
Un groupe possède des filiales et le plus souvent un président de filiale exerce aussi des fonctions de direction dans le même groupe. C'est ainsi que je suis moi-même Président Directeur Général de LTT et Directeur des activités transmissions de Thomson-CSF.
Les titres en eux-mêmes ne sont pas significatifs, ce qui est important c'est la responsabilité et les fonctions exercées par chacun. Le seul titre qui ait une valeur juridique en droit français c'est le titre de PDG. Seul le Président Directeur Général peut déléguer ses pouvoirs au Directeur Général, pouvoirs qui engagent la société.
PN : Quand avez-vous été nommé PDG de LTT ?
JI : En décembre 1982.
PN : Venons-en à la question essentielle : quel est le rôle du Président Directeur Général de LTT ?
JI : Mon premier rôle est un rôle juridique. Je suis le Président du Conseil d'administration qui représente la société, et je délègue mes pouvoirs à l'intérieur de l'entreprise.
Je préside aussi le Comité Directeur qui définit les grandes options et la politique générale de LTT, et j'interviens commercialement sur les grosses affaires. Je préside aussi le Comité d'Entreprise. Je définis la politique à long terme de LTT et les différents objectifs à atteindre en liaison avec Monsieur Etienne et les autres Directeurs d'unités ou de divisions. Je n'interviens pas dans la vie de tous les jours. Cette responsabilité est placée sous la Direction de Monsieur Etienne.
PN : Si vous deviez décrire en quelques mots la fonction de Direction, que diriez-vous ?
JI : Je dirais que, la Direction d'une entreprise, c'est avant tout un groupe d'hommes et les décisions qui y sont prises résultent toujours d'un consensus.
PN : Monsieur Imbert, je vous remercie.

FLASH - FLASH - FLASH

THOMSON

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE 1er SEMESTRE 1983 :

– Le chiffre d'affaires consolidé provisoire hors taxes du GROUPE THOMSON (THOMSON C.S.F. + THOMSON-BRANDT) pour le 1er semestre 83, s'élève à 25.854,2 millions de francs. Il est en progression de 17,4 % sur celui du premier semestre 1982 qui était de 22.017,2 millions de francs. A structure comparable (compte tenu notamment de l'entrée dans le Groupe en 1983 de la Société TÉLÉFUNKEN), l'augmentation aurait été de l'ordre de 10,16 %.

– Le chiffre d'affaires consolidé provisoire hors taxes de THOMSON C.S.F. et ses filiales, s'élève pour le 1er semestre 83 à 14.620,9 millions de francs. Il est en progression de 16,2 % sur celui du premier semestre 82 qui était de 12.578,9 millions de francs.

– BRANCHE COMMUNICATIONS : Le chiffre d'affaires consolidé provisoire hors taxes de la branche communications pour le 1er semestre 83 est de 5.905,1 millions de francs.

ESPACE :
(Branche COMMUNICATIONS)

La division ESPACE (D.E.S.) de THOMSON C.S.F. COMMUNICATIONS a réalisé la première charge utile du programme TELECOM 1. Ce programme se compose de 3 satellites. Il a été conduit par le Ministère des P.T.T., le C.N.E.S., et le Ministère de la DÉFENSE. La charge utile a été livrée à MATRA maître d'œuvre des satellites, le 9 Juillet 83 à Toulouse. Les satellites seront lancés par la fusée ARIANE en 1984.